

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Gendarmerie : patrouilles contre le racket, quid des sanctions ?

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LES transporteurs sont en colère. Ils sont récemment montés au créneau contre le coût de l'assurance qui a triplé mais aussi pour dénoncer une fois de plus la pratique du racket dont ils se disent victimes de la part des agents de sécurité sur la route. Cette préoccupation a d'ailleurs fait l'objet d'une récente sortie du commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général Yves Barassouaga. C'était au cours d'un rassemblement organisé au camp Gros-Bouquet. Ce dernier a, une fois de plus, tiré la sonnette d'alarme sur cette vieille pratique qui consiste à extorquer quelques billets de banque aux transporteurs, quels qu'ils soient. Pour être en phase avec cette période de Transition marquée par le changement de comportement, le patron des gendarmes a instruit "exceptionnellement la Direction générale des recherches (DGR) de patrouiller afin d'identifier et d'interpeller tous les agents auteurs de ces actes décriés". Précisant par ailleurs que "toutes les brigades de gendarmerie ne sont pas appelées à se mettre sur la route." Cette sortie du ComChef de la gendarmerie n'est d'ailleurs pas la première du genre. Faut-il rappeler qu'en 2022, Yves Barassouaga portait ce même message qui n'a nullement refréné les ardeurs des pandores sur le terrain ? Ou plutôt si : il aura suffi de quelques jours de répit pour que les vieilles habitudes reprennent le dessus et que les "codos" soient à nouveau sur la place publique, foulant ainsi aux pieds les ordres de leur hiérarchie. Ne dit-on pas que les mauvaises habitudes ont la vie dure ? Cette nouvelle sortie aura-t-elle un écho plus persuasif ? Quid des sanctions encourues en cas de non-application de cet ordre de l'autorité ? Cette façon bien particulière de "saluer le



Photo: R.H.A. Une patrouille de la DGR est annoncée contre les rackets.

képi du chef", qui serait entretenue par des "hauts-gradés" doit effectivement prendre fin sous cette ère de la Transition. C'est d'ailleurs ce qu'a dit le général Yves Barassouaga. Le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) aura-t-il un regard sur

ces actes qui entachent le treillis qu'il souhaite redorer ? S'il est vrai que depuis l'annonce de la présence des patrouilles, les gendarmes ont quitté la voie publique, certains se demandent si ce départ est définitif ou provisoire ? Cela pourrait-il également inspirer la police ?

Convention collective : Setrag pour le compromis

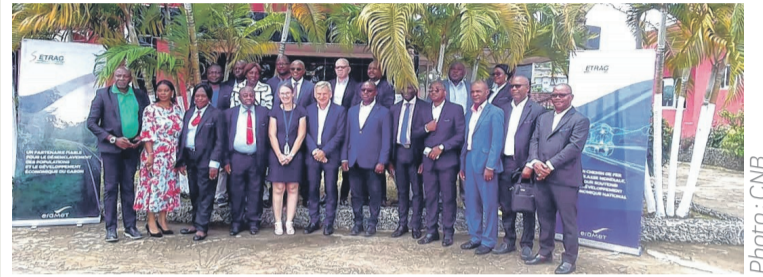


Photo: CNB

Dirigeants de Setrag et partenaires à l'ouverture des travaux.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LES travaux de la convention collective de dénonciation d'entreprise entre la direction générale de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) et les partenaires sociaux, 2023, ont été lancés en début de semaine à Libreville. Il s'agit là pour les deux parties d'examiner de fond en comble tous les points ayant été abordés lors des précédentes conventions collectives de dénonciation et qui n'ont pas trouvé satisfaction. Pour Christian Magni, directeur général de la Setrag, l'objectif visé par ces assises "est de trouver un compromis des omissions des premières conventions collectives, afin que tous les agents de la Setrag trouvent satisfaction". Il sera donc question de passer

en revue tous les points inscrits dans le cahier des charges élaboré par les partenaires sociaux et ensemble regarder les propositions faites par les deux parties. Soulignons toute de même que la convention est une norme juridique qui régit les relations professionnelles au sein d'une entreprise.

"La révision de celle-ci participe de la volonté des différentes parties à instaurer le dialogue social tant prôné par les autorités", a rappelé Jean de la Croix Tsangagholy, inspecteur du Travail.

Tout en rassurant l'ensemble du personnel qu'il s'agit d'une négociation, le porte-parole des partenaires sociaux, Jean-René Minanga, a tout de même attiré l'attention de la direction générale sur ce que "cette convention collective doit être de bonne foi".

COMMUNIQUE

Collectif de Cadres du Moyen-Ogooué.

Dans le cadre de la préparation du Dialogue National, un **Collectif de cadres de la Province du Moyen-Ogooué, Présidé par Monsieur Richard Auguste ONOUIET**, convie les ressortissants souhaitant y contribuer à prendre part au Séminaire d'harmonisation qui aura lieu, avant le dépôt du dossier auprès des instances compétentes, **les 25 et 26 novembre 2023 à l'hôtel le Refuge de Lambaréné.**

Les Inscriptions se feront en ligne sur le mail

dialoguenationalmoyenogooe@gmail.com ou par sms, WhatsApp sur les numéros suivants : **+24160359898** ou/et **+24177594594.**

Les intéressés sont priés de bien vouloir communiquer leurs **Noms, Prénoms et Contacts Téléphoniques.**

Les différents thèmes retenus sont les suivants :

- Politique, Administration publique et Territoriale ;
- Développement économique et social ;
- Formation, Santé et Éducation ;
- Environnement, Jeunesse et Sports ;
- Communication.

N.B : Début des Travaux à 8h00 précise.

